

# LE BULLE TIN

DÉCEMBRE  
2016

Bulletin municipal  
d'information de Drummondville  
Volume 28, numéro 8

## ON VOUS ATTEND LE 31!



Drummondville sur son 31 est de retour pour une troisième édition!  
Réservez votre samedi 31 décembre et venez célébrer avec votre famille et vos amis au centre-ville, dès 13 h. Une programmation riche qui vous fera vivre des moments inoubliables!

**DRUMMONDville**  
Capitale du développement



/villedrummondville

**POUR  
DRUM  
MOND  
VILLE**

**ACTUALITÉS** 2-6

**LA SÉCURITÉ** 7

**EN ACTION!** 8-9

**LE SPORT** 10-11

**LA QUALITÉ DE VIE** 12

**L'ÉDUCATION** 12

**L'ENVIRONNEMENT** 13

**LE TOURISME** 14

**LA CULTURE** 15-16

**S'INSCRIVENT EN  
CAPITALE**

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

**RÉDACTION :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux  
Communication Jean Dufresne

**MISE EN PAGE :**  
Communication Jean Dufresne

**IMPRESSION :**  
Imprimerie Lemire

**TIRAGE :**  
37 000 copies

**DÉPÔT LÉGAL :**  
Bibliothèque nationale du Québec

**VILLE DE DRUMMONDVILLE**  
415, rue Lindsay,  
C.P. 398, J2B 6W3  
819 478-6550  
www.drummondville.ca

**PROCHAINE PARUTION :**  
Janvier 2017

Bulletin imprimé sur papier recyclé



**HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX  
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

	Bureaux municipaux et cour municipale <sup>1</sup>	Bibliothèque et son secrétariat <sup>2</sup>	Transport en commun	Travaux publics <sup>3</sup>
<b>Vendredi 23 décembre</b>	Horaire régulier	Horaire régulier	Horaire régulier	Horaire régulier
<b>Samedi 24 décembre</b>	Fermé	Fermé	8 h à 18 h	Fermé
<b>Dimanche 25 décembre</b>	Fermé	Fermé	Aucun service	Fermé
<b>Lundi 26 décembre</b>	Fermé	Fermé	13 h à 19 h	Fermé
<b>Mardi 27 décembre</b>	Fermé	12 h à 17 h	Horaire régulier	Fermé
<b>Mercredi 28 décembre</b>	Fermé	12 h à 17 h	Horaire régulier	Horaire régulier
<b>Jeudi 29 décembre</b>	Fermé	12 h à 17 h	Horaire régulier	Horaire régulier
<b>Vendredi 30 décembre</b>	Fermé	12 h à 17 h	Horaire régulier	Fermé
<b>Samedi 31 janvier</b>	Fermé	Fermé	8 h à 18 h	Fermé
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> janvier</b>	Fermé	Fermé	Aucun service	Fermé
<b>Lundi 2 janvier</b>	Fermé	Fermé	Aucun service	Fermé
<b>Mardi 3 janvier</b>	Fermé	12 h à 17 h	Horaire régulier	Fermé
<b>Mercredi 4 janvier</b>	Horaire régulier	Horaire régulier	Horaire régulier	Horaire régulier

<sup>1</sup> Les heures d'ouverture de l'accueil, des services de la perception, des permis et des programmes ainsi que du comptoir de la cour municipale sont de 8 h 30 à 16 h 30. Les autres services situés à l'hôtel de ville ouvrent de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

<sup>2</sup> En dehors des heures d'ouverture, les utilisateurs peuvent retourner leurs documents par la chute prévue à cet effet.

<sup>3</sup> En tout temps, les DEMANDES URGENTES concernant le Service des travaux publics, comme les bris d'aqueduc, les refoulements d'égout ou les feux de circulation défectueux, peuvent être effectués en composant le 819 478-6572.

**Pour un brin de magie, utilisez l'outil et faites le bon tri!**

**AVEZ-VOUS VU LES TOURS DE MAGIE DE FREDO?**

**À VOIR ET À REVOIR**

drummondville.ca

f t YouTube  
/villedrummondville

**PROCHAINES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12 décembre  
23 janvier

Les séances ont lieu dès 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 413, rue Lindsay.

## RÉVISION DES FRÉQUENCES DE COLLECTES

# DRUMMONDVILLE POURSUIT SUR LA VOIE DE LA GESTION DURABLE DE SES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**La Ville de Drummondville a récemment profité du renouvellement du contrat de collectes des matières résiduelles pour réévaluer les besoins réels des citoyens et ainsi mieux y répondre.**

C'est pourquoi une nouvelle offre de services entrera en vigueur le **1<sup>er</sup> février 2017**. « Notre orientation reflète les attentes de nos citoyens et cadre parfaitement avec les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Il allait de soi de répartir différemment les collectes en bonifiant les services de collecte de matières recyclables et organiques de sorte à les valoriser davantage », a expliqué le maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson.

De façon générale, la collectivité drummondvilloise performe bien en ce qui concerne sa gestion des matières résiduelles, mais des incitatifs complémentaires aux campagnes de sensibilisation s'avéraient nécessaires. Ces incitatifs permettront de dévier plus de matières recyclables et organiques vers le bac adéquat, réduisant au minimum le déchet ultime. « Plus de 50 % des bacs à ordures contiennent toujours des matières recyclables et organiques à Drummondville. Ces matières pourraient alors être détournées respectivement vers le bac vert et le bac brun. À l'inverse, les statistiques sont très reluisantes pour la gestion des matières recyclables et organiques; plus de 90 % des bacs sont conformes. Ces chiffres démontrent seulement que nous sommes encore capables de faire mieux et de détourner plus de matières, comme les restes de table par exemple », a soutenu M. John Husk, conseiller

municipal et président du Chantier de travail sur la mise en place des recommandations de la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes (CCEDU) et du plan d'action de la rivière Saint-Germain.

Ainsi, Drummondville bonifie, de façon permanente, la collecte de matières organiques à l'année : plus de 40 collectes annuelles réparties sur 52 semaines, soit une collecte par semaine de la mi-avril à la mi-novembre et une collecte bimensuelle de la mi-novembre à la mi-avril. La Ville maintient la collecte des matières recyclables toutes les deux semaines sur une base annuelle. Le service de collecte des matières recyclables et

organiques sera combiné à une collecte des ordures toutes les trois semaines. Enfin, une collecte des encombrants sera ajoutée l'automne et ce service passera donc à trois collectes annuellement.

### Nouveau calendrier de collectes

À compter du 1<sup>er</sup> février 2017, les citoyens devront se référer à un nouveau calendrier simplifié afin de connaître les journées de collectes dans leur secteur. Pour faciliter la transition et améliorer la compréhension des citoyens, il y aura un calendrier de collectes pour chacun des huit secteurs couvrant



le territoire de Drummondville. Par ailleurs, chacun des huit calendriers personnalisés par secteur sera acheminé aux citoyens, par la poste, au mois de janvier 2017. Les versions électroniques de ces mêmes calendriers seront disponibles au [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca), à ►

## MOT DU MAIRE, M. ALEXANDRE CUSSON



Chère Drummondvilloise, cher Drummondvillois,

Mes premières pensées en ce temps des Fêtes sont pour vous, vos proches et votre famille. J'espère grandement que vous pourrez passer du temps de qualité en compagnie des gens que vous aimez et que vous pourrez profiter pleinement de tous les moments de réjouissances qui vous seront offerts en cette période festive.

Pour nous, 2016 a été une année particulièrement riche en réalisations de toutes sortes. D'une part, l'implantation du nouveau campus universitaire ici, dans notre ville, constitue tout un gage de prestige et de rayonnement. Concrètement, la mise en place de ce projet signifie que l'industrie manufacturière et l'enseignement supérieur travailleront davantage en partenariat, que nos jeunes pourront étudier dans des programmes de premier plan, que nous diminuerons l'exode de talents prometteurs, que nous optimiserons l'émulation vers des études universitaires et que nos entreprises resteront compétitives, ayant

accès à de la formation de haut niveau pour leurs employés.

D'autre part, nous pouvons être fiers de la construction de notre nouvelle bibliothèque, immeuble qui respectera les plus hauts standards environnementaux. Celle-ci sera un véritable carrefour de la culture; une bibliothèque de son siècle, tournée vers vos besoins. Je vous annonce également que chaque citoyen de Drummondville, grand et petit, y aura accès en tout temps gratuitement. Pour moi, il importe que la culture soit l'affaire de tous.

Je suis donc particulièrement heureux des nombreux accomplissements réalisés par l'équipe de l'hôtel de ville en 2016. Bien certainement, nous continuerons, en 2017, d'être à votre écoute, de répondre à vos besoins et de veiller au développement de notre ville.

Encore une fois, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et une excellente année 2017 auprès des gens que vous chérissez.

Bonne lecture et à bientôt!

*Alexandre Cusson*

## RÉVISION DES FRÉQUENCES DE COLLECTES...

(SUITE DE LA PAGE 3)

compter du 13 décembre 2016. D'ici le mois de février 2017, le calendrier actuel s'applique et les fréquences de collectes demeurent inchangées. Les citoyens peuvent, en tout temps, connaître les dates de collectes dans la section *Citoyens*, onglet *Infos matières résiduelles*, du [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca).

### Programme Bac +

Le nouveau programme Bac + permettra aux citoyens plus performants ou aux familles nombreuses de se prévaloir du privilège d'augmenter leur capacité de collecte de matières recyclables ou organiques, sans frais additionnels.

Ceux-ci pourront remplacer le bac de matières recyclables ou organiques de 240 litres par un bac de 360 litres, et ce, gratuitement. Si le bac de 360 litres ne suffit pas à répondre à leurs besoins, un bac additionnel pourra leur être fourni, toujours sans frais.

Vous trouverez les détails du programme Bac +, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2017, au [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca), dans la section *Citoyens*.

## LE STATIONNEMENT DE NUIT DORÉNAVANT AUTORISÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Le nouveau règlement permettant le stationnement de nuit sur rue et dans les stationnements municipaux sur tout le territoire de Drummondville en période hivernale est en vigueur.

Ce règlement prévoit que le seul moment où il sera interdit de stationner un véhicule à ces endroits sera lors des travaux de déneigement.

Lorsque de tels travaux auront été décrétés, les gens ayant laissé leur véhicule en bordure de rue ou dans un stationnement municipal, entre minuit et 7 h, seront passibles d'une contravention. De plus, si un véhicule nuit à l'opération de déneigement, les frais relatifs au remorquage seront ajoutés à la contravention.

### Vignette de stationnement de nuit

Notons que les espaces réservés au stationnement de nuit avec vignette le long de certaines portions de rue du centre-ville et dans certains stationnements municipaux seront accessibles aux détenteurs de vignette lors des opérations de déneigement. Ils pourront y laisser leur véhicule, entre minuit et 7 h, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril inclusivement.

Voici les rues et les stationnements publics où il sera permis de laisser son véhicule, avec une vignette de stationnement de nuit, lors des opérations de déneigement :

- Frontenac;
- Bellevue, Bérard, Holmes, des Forges et Poirier, entre Heriot et la rivière Saint-François;
- Heriot, entre des Forges et Saint-Édouard;
- De la Dominion et Scott, entre du Moulin et Celanese;
- Du Moulin, entre Lindsay et des Écoles, puis entre Heriot et Belcourt;
- Raimbault;
- Stationnement Louis-G.-Vigneault, rue Brock à l'angle de Cockburn;
- Stationnement du Centre Marcel-Dionne, rue Cockburn près de Dorion;
- Stationnement Saint-Louis/Manseau, rues Saint-Louis et Manseau;
- Stationnement Messier, rue Messier.

Soulignons que les détenteurs de cette vignette de nuit devront respecter le principe d'alternance : lorsqu'une opération de



déneigement sera effectuée un jour pair, les véhicules devront être stationnés du côté de la rue où les adresses sont également paires. Le non-respect de cette règle pourrait entraîner l'émission d'une contravention.

Les vignettes de stationnement de nuit sont disponibles à l'hôtel de ville au coût de 70 \$, plus taxes.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter le [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca) ou composer le 819 478-6558.

### INFOCITOYEN : vos infos, là maintenant

L'INFOCITOYEN acheminera aux abonnés tous les avis d'interdiction de stationnement relatifs aux opérations de

déneigement dans les différents secteurs de Drummondville. Ces avis seront décrétés au plus tard à 18 h. Dans pareille circonstance, le stationnement sera alors interdit, entre minuit et 7 h, et ce, jusqu'à ce que l'avis soit levé.

Les autres outils d'information mis à la disposition des citoyens sont la page d'accueil du site web [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca), les médias sociaux (Facebook *Ville de Drummondville* et Twitter *@VilleDrummond*) et les trois panneaux à affichage numérique installés à des intersections achalandées de la ville.

Tel que lu par le maire, M. Alexandre Cusson, le lundi 7 novembre 2016



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lorsque nous voyons les fondations de notre nouvelle bibliothèque municipale ou encore la beauté et l'élégance de notre nouveau campus universitaire, nous pouvons certainement dire que 2016 s'avère une année particulièrement riche pour notre histoire.

Les membres du conseil municipal, avec dynamisme, passion et énergie, complètent actuellement la préparation du prochain budget, une étape importante quant à la mise en place de nouveaux projets qui émergent de nos différents services. Quotidiennement, nous réfléchissons, en équipe, afin d'optimiser le développement de notre ville et afin de fournir à la population des services de qualité aux meilleurs coûts possibles. L'un de nos objectifs est de conserver un équilibre tout en répondant à vos besoins, le conseil municipal étant à l'écoute de vos préoccupations dans le but d'y répondre adéquatement. C'est d'ailleurs ce qui nous guide dans la planification budgétaire, dont les détails seront déposés le mois prochain. D'ici là, j'ai le devoir, à titre de maire et en vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, de faire rapport sur la situation financière de notre ville.

### RAPPORT FINANCIER AUDITÉ 2015

Rappelons tout d'abord que la Ville de Drummondville a terminé son année financière 2015 avec un surplus de 3 508 760 \$, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 7 010 242 \$ au 31 décembre 2015.

De ce montant, 1,5 M\$ ont été versés au fonds de roulement, portant ce dernier à 18,5 M\$. De plus, 1,3 M\$ ont été affectés au budget 2016 pour une provision pour écart budgétaire en raison d'une variation de la croissance économique. Une somme de 1,5 M\$ a été octroyée au surplus accumulé affecté aux engagements financiers.

Le surplus accumulé non affecté se chiffre désormais à 2 710 242 \$.

D'autre part, il importe de souligner que le rapport des auditeurs pour l'exercice 2015 précisait ce qui suit : « À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Drummondville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015 ». En ce qui concerne la réserve stipulée dans l'opinion de l'auditeur indépendant, elle s'explique par une divergence quant au mode de comptabilisation des paiements de transfert exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et celui préconisé par les normes comptables. De là, la réserve invoquée par l'auditeur indépendant.

### BUDGET 2016

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année avec un surplus d'opérations d'environ 2 M\$. Considérant toutefois que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus sera connu lors du dépôt du rapport financier.

### RÉMUNÉRATION

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit faire « une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal ».

#### Mairie

Rémunération de base – Ville de Drummondville, soit 90 % du salaire maximum prévu par la Loi sur le traitement des élus municipaux

Rémunération de préfet / préfet suppléant – MRC de Drummond : 11 741 \$

La rémunération de la MRC varie en fonction des mandats et du nombre de réunions. Considérant celle-ci, la rémunération de la Ville de Drummondville est ajustée à la baisse, si nécessaire, pour tenir compte du maximum prévu par la Loi.

Depuis 2016, le maire n'a plus de rémunération additionnelle pour les comités auxquels il siège.

#### Conseillers

Rémunération de base – Ville de Drummondville : le salaire de base représente 25 % du salaire de base du maire

Rémunération maire suppléant : 6000 \$

Présidence de comités permanents – Ville de Drummondville : 1500 \$ (rémunération additionnelle)

Membres du comité exécutif – Ville de Drummondville : 3000 \$ (rémunération additionnelle)

Membres des autres comités permanents – Ville de Drummondville : 1000 \$ (Rémunération additionnelle)

Membres de commissions permanentes, chantiers de travail, comité de retraite des employés municipaux et comité consultatif d'urbanisme – Ville de Drummondville : 84 \$ (Ce 84 \$ est majoré de 50 % pour la présidence.)

Membre du conseil de la MRC (par séance) – MRC de Drummond : 169 \$

Membre de comités à Drummondville (par séance) – MRC de Drummond : 84 \$

Les rémunérations prévues au règlement 4738 sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier. Cette indexation est prévue aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La rémunération des élus varie annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation. Le pourcentage utilisé en 2016 a été de 1,5 %.

#### Allocation de dépenses

50 % de la rémunération jusqu'à un maximum de 16 216 \$

#### LISTE DES CONTRATS

Les municipalités doivent déposer la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus durant l'année avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense qui dépasse 25 000 \$. Je dépose donc ce soir cette liste que les citoyennes et citoyens qui le désirent pourront consulter en s'adressant au Service du greffe.

#### PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Les principaux projets de capitalisation qui ont été réalisés en 2016 pour un montant de 19 651 627 \$ se détaillent comme suit :

Au chapitre de la voirie, des travaux évalués à 6 510 457 \$ ont été effectués. Parmi eux, notons l'élargissement de la route 122, les interventions effectuées sur le boulevard Saint-Joseph (entre Janelle et Laferté), le boulevard Saint-Joseph Ouest (entre Bonneville et les limites de Drummondville), la rue des Grands-Ducs (entre Lemire et Saint-Onge), le boulevard ▶

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE... (SUITE DE LA PAGE 5)**

René-Lévesque (entre des Pins et Saint-Joseph), la rue Saint-Roch Sud (entre Lemire et Kubota), la route 139 (entre Mercure et l'autoroute 55 et entre Mercure et Saint-Joseph), la rue Sigouin (entre Saint-Joseph et Mercure), la phase 1 des travaux du passage piétonnier face à la rue Cockburn ainsi que le resurfacement du 5<sup>e</sup> Rang et de la rue Watkins. Les investissements en voirie comprennent également de multiples autres travaux de rues, d'infrastructures et de réfection et de construction de trottoirs.

Notons qu'une somme de 4 979 137 \$ a été investie pour les différents édifices municipaux, dont 4 026 534 \$ pour la nouvelle bibliothèque et 247 280 \$ pour les vestiaires et la piscine du Centre.

En ce qui a trait à l'ensemble des travaux de secteurs, qui comprend le pavage, les bordures et l'éclairage, la Ville y a consacré 1 325 301 \$. En 2016, la Ville a également effectué des travaux de réfection des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées pour un montant de 779 598 \$.

Toujours soucieuse de la qualité de vie de ses citoyens, la Ville de Drummondville a investi 964 773 \$ dans ses parcs et ses espaces verts, dont une somme de 213 188 \$ pour la réfection du chalet piscine Sainte-Thérèse.

Parmi les autres investissements, nous trouvons un montant de 1 512 815 \$ pour l'acquisition et le maintien de la machinerie et de nos équipements, 57 721 \$ pour la sécurité publique, 414 174 \$ pour l'informatique, 126 290 \$ pour la mise en place de pistes cyclables et 43 214 \$ pour le transport en commun.

Une somme de 1 424 494 \$ a également été allouée au parc industriel Saint-Nicéphore.

Finalement, une somme de 1 417 787 \$ a été attribuée pour finaliser la construction du campus universitaire. Il est important de rappeler que ce montant sera

récupéré dans le bail liant la Ville de Drummondville à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**DETTE**

Compte tenu des investissements effectués en 2016, la dette ne subira pas de fluctuation importante. Elle représentera encore un pourcentage très faible par rapport à l'évaluation foncière imposable. Il s'agit d'un pourcentage qui se compare avantageusement avec les autres villes de même importance au Québec et qui dénote une saine situation financière.

Au 31 décembre 2015, ce taux était de 1,60 \$ du 100 \$ de notre richesse foncière uniformisée, comparativement à 2,19 \$ pour des municipalités de la même classe de population. Le taux de 1,60 \$ devrait être pratiquement le même pour 2016. À titre d'exemple, ce taux était de 2,88 \$ à Saint-Jérôme, une ville comparable à Drummondville à plusieurs égards, de 2,39 \$ à Sorel-Tracy, de 1,97 \$ à Victoriaville, de 2,85 \$ à Sherbrooke et de 3,17 \$ à Trois-Rivières.

**RÔLE D'ÉVALUATION**

Conformément à la loi qui stipule que les villes doivent adopter un nouveau rôle d'évaluation tous les trois ans, le rôle triennal d'évaluation de la Ville de Drummondville a été déposé le 15 septembre 2014. Il est donc en vigueur pour les années 2015, 2016 et 2017.

**ORIENTATIONS GÉNÉRALES  
DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
2017-2018-2019 ET  
DU BUDGET 2017**

Les Drummondvilloises et les Drummondvillois savent que les élus donnent tout ce qu'ils ont afin d'offrir une qualité de vie des plus intéressantes pour toutes et pour tous. En 2017, je suis persuadé que nous continuerons d'innover et d'être proactifs dans tous nos services et, qu'en ce sens, vous serez toujours aussi fiers d'habiter Drummondville.

Au cours des prochaines semaines, le conseil établira ses priorités en immobilisations. Pour l'année à venir, de nombreux projets sont planifiés,

dont la réfection de rues et de trottoirs, ainsi que le développement de différentes infrastructures. D'ailleurs, la Ville entend profiter des programmes d'infrastructures mis de l'avant par les gouvernements fédéral et provincial dans le but, d'une part, de toujours améliorer les services rendus à la population tant en ce qui concerne leur accessibilité que leur diversité et, d'autre part, de réduire l'impact financier pour les citoyens.

À Drummondville, nous avons à cœur la qualité de vie de nos citoyens, mais également de nos familles, ce pour quoi nous poursuivrons nos investissements dans nos parcs, nos espaces verts et nos pistes cyclables.

Finalement, pour conserver la quiétude habituelle de nos citoyennes et citoyens, le budget prévoira les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la Ville ainsi qu'à la gestion de ses activités et de ses opérations, conformément aux responsabilités et aux pouvoirs conférés par la loi.

Par ailleurs, il est nécessaire pour nous de maintenir nos services et de préserver un taux de taxation compétitif afin de respecter la capacité de payer de nos contribuables et pour que Drummondville poursuive son développement.

J'aurai l'honneur de vous livrer les données définitives à cet égard le 12 décembre prochain, dès 19 h, dans le cadre de la séance publique extraordinaire télédiffusée et web-diffusée du conseil municipal.

**ÉTAT DE SITUATION DU RÉGIME DE RETRAITE**

Basée sur les dernières données en date du 31 décembre 2013, l'évaluation actuarielle du régime, selon l'approche de continuité, était à 104,5 %, un ratio qui aurait été de 118,9 % avant le changement d'hypothèses et le transfert amenés par la nouvelle loi 15. Notons que les régimes de la majorité des villes au Québec se situent sous le 100 %. La capitalisation de notre caisse de retraite était excédentaire de 4 138 000 \$, sur 108 000 000 \$ de valeur marchande d'actifs.

Avec le comité de retraite des employés municipaux que j'ai l'honneur de présider, nous privilégions une politique de placements diversifiés, qui nous assure une gestion du risque contrôlée et bien répartie. La moyenne des rendements depuis 20 ans est de 8,85 %.

Il faut savoir que 403 participants au régime sont actifs ou invalides, et 208 sont retraités et bénéficiaires. La cotisation annuelle s'approche de la cible de 50/50 imposée dans le cadre de la loi 15, alors que les employés cols blancs et cols bleus contribuent à la hauteur de 46,2 % contre 53,73 % pour la Ville. Du côté des cadres, la répartition est de 44,69 % pour les employés et de 55,31 % pour l'employeur.

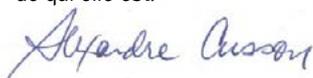
Des discussions sont actuellement en cours afin de procéder à la restructuration du régime de retraite, exigé par la loi 15.

**CONCLUSION**

À la lumière de ce rapport, nous constatons, chiffres à l'appui, que Drummondville se trouve en excellente santé financière, ce qui n'est pas étranger à sa réputation de tenir une gestion rigoureuse des fonds publics.

Grâce à un taux de taxation concurrentiel, un endettement plus que raisonnable, plus faible que les villes comparables, et grâce à des investissements habiles et continus dans les infrastructures, la qualité de vie proposée par notre ville ne se trouve nulle part ailleurs.

Avec nos nouveaux attraits culturels, l'arrivée d'entreprises étrangères et l'émergence d'entreprises locales, nos investissements dans le domaine des arts et de la culture et la mise en place de notre nouveau campus universitaire, véritable émulation vers des études supérieures, Drummondville, Capitale du développement, ne cessera de poursuivre sa lancée et d'être fière de qui elle est.

  
Alexandre Cusson  
Maire de Drummondville

# LA TOURNÉE ALLUME! FERME TON ROND : PLUS DE 1500 CITOYENS SENSIBILISÉS

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation visant à réduire le nombre d'incendies causés par la négligence humaine, les pompiers et les préventionnistes du Service de sécurité incendie et sécurité civile de Drummondville se sont déplacés au cours du mois d'octobre dans plusieurs stationnements de marchés d'alimentation de Drummondville avec une cuisinière calcinée qui venait renforcer le message. Plus de 1500 citoyens sont venus les rencontrer lors de cette tournée dont le thème était *ALLUME! Ferme ton rond*.

## Une cuisine calcinée

La négligence est la cause de 56 % des incendies de bâtiment sur le territoire de Drummondville. Quoi de mieux qu'un exemple concret pour saisir toute l'importance du message : les pompiers ont construit une cuisine tout équipée, telle que nous en voyons dans plusieurs demeures de Drummondville, et ils ont provoqué un incendie avec un chaudron d'huile sur la cuisinière.

Le résultat est saisissant (voir les photos ci-contre). Cette reproduction d'une cuisine est montée sur une remorque plateforme afin de pouvoir la déplacer d'un site à l'autre et ainsi faire de la sensibilisation choc! Les citoyens sont invités à rencontrer les pompiers et à constater les dégâts causés par les feux de cuisson, encore trop fréquents.

## Des comportements à changer

Saviez-vous que les huiles et les matières grasses pour la cuisson sont les premières matières enflammées lors d'incendies de cuisine? Les rapports d'incendies permettent de cibler de mauvais comportements en cuisine qui se concluent trop souvent par des blessures et parfois même des décès.

Voici quelques comportements à éviter :

- Déplacer un chaudron en flamme;
- Verser de l'huile bouillante dans l'évier;

- Tenter d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau.

Si un feu de cuisson se produit, vous devez :

- Utiliser des mitaines à four afin d'éviter des brûlures et, si possible, placer le couvercle sur le récipient pour éteindre le feu;
- Déplacer prudemment le récipient au centre de la cuisinière;
- Fermer les éléments chauffants et la hotte de cuisine;
- Composer le 9-1-1, même si le feu semble éteint.

Si le feu n'est pas maîtrisé :

- Évacuez les lieux par la sortie la plus près;
- Actionnez le déclencheur manuel si vous habitez un bâtiment muni d'un système d'alarme incendie;
- Rendez-vous au point de rassemblement extérieur;
- Composez le 9-1-1.



Voyez la vidéo dans laquelle les pompiers ont provoqué un incendie sur une cuisinière dans la médiathèque du [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca).

**ÊTES-VOUS PRÊT POUR L'HIVER?**  
POUR TOUT SAVOIR DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT, DES INTERDICTIONS DE STATIONNEMENT ET BIEN PLUS!

**INFO CITOYEN**  
Vos infos, là maintenant

**ABONNEZ-VOUS EN 2 MINUTES AU DRUMMONDVILLE.CA!**

**DRUMMONDVILLE**  
Capitale du développement

**La Courvalloise**

DATE	HEURE	
	de	à
24 décembre	10 h	16 h
25 décembre	FERMÉ	
26 décembre	13 h	17 h
27 au 30 décembre	10 h	17 h
31 décembre	10 h	16 h
1er janvier	FERMÉ	
2 janvier	13 h	17 h
3 au 8 janvier	10 h	17 h

**POUR ADEPTES DE JOUES ROUGES!**

Glissade de soirée, le samedi 28 janvier, de 18 h à 22 h

**819 397-4544**  
Il est recommandé d'appeler!

526, rang Sainte-Anne  
Drummondville, Qc, J1Z 2B8  
[www.reseauxpleinair.com](http://www.reseauxpleinair.com)  
[arbreenarbre@reseauxpleinair.com](mailto:arbreenarbre@reseauxpleinair.com)



**M. John Husk**  
**Conseiller district 5**  
 jhusk@drummondville.ca

De la rivière Saint-François à l'autoroute 55 et de la 107<sup>e</sup> Avenue et du boulevard Jean-De Brébeuf jusqu'aux limites du secteur Saint-Nicéphore

## REVALORISATION DE LA RIVIÈRE SAINT-GERMAIN : UN EFFORT CONCERTÉ

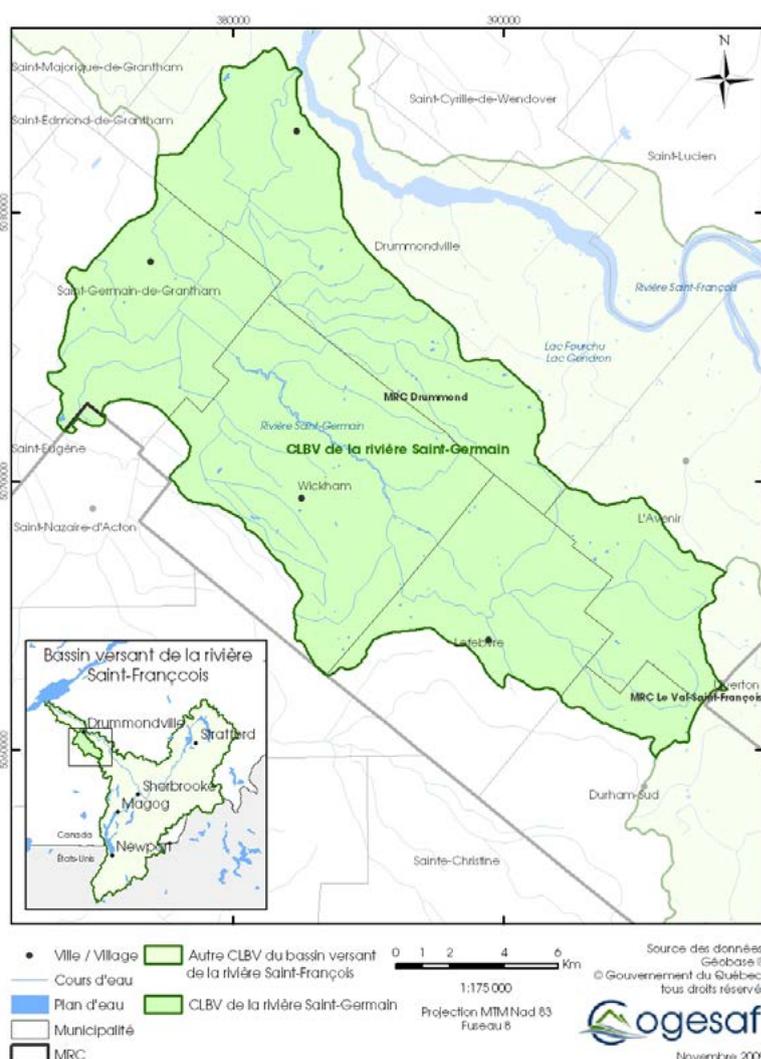
Selon plusieurs paramètres, la rivière Saint-Germain, qui passe en plein cœur de notre ville, est mal en point, et ce, depuis plusieurs années. Votre conseil municipal a donc fait de cette problématique une priorité en adoptant récemment un plan d'action. Mais la gestion de l'eau est une responsabilité collective qui implique des intervenants de plusieurs domaines : c'est pourquoi ce plan a fait l'objet d'une concertation dans une perspective de développement durable.

D'abord, la Ville a souhaité mobiliser ses partenaires municipaux, car les institutions publiques jouent un rôle fondamental. Comme la rivière Saint-Germain passe par L'Avenir, Durham-Sud, Lefebvre, Wickham et Saint-Germain-de-Grantham avant d'arriver à Drummondville pour enfin se jeter dans la rivière Saint-François, la concertation a débuté entre la Ville, les cinq municipalités et la MRC de Drummond. Cette coordination municipale régionale a ensuite mené à une consultation au sujet du plan d'action de la Ville auprès des acteurs du milieu agricole, des intervenants importants qui ont un rôle clé à jouer. Ensuite, les acteurs concernés des secteurs de l'environnement, du commerce, des institutions et de l'industrie se sont ajoutés à la consultation, tous essentiels pour assurer le succès de la démarche.

Car la problématique de la rivière Saint-Germain n'est pas seulement une question environnementale, elle est aussi économique. Chaque année, des terres de producteurs agricoles riverains sont inondées, réduisant leur productivité. Des entreprises et des institutions riveraines pourraient aussi subir les effets de surplus d'eau dans cette rivière. Nous devons donc également nous attaquer à cette problématique de quantité d'eau, surtout dans le contexte où les changements climatiques causent déjà une intensification des averses. S'ajoute à cela un aspect social : l'eau joue un rôle apaisant et, en revitalisant la Saint-Germain, il sera évidemment plus agréable d'y avoir accès et d'en profiter.

Pour cimenter cet effort collectif, les intervenants ont signé, le 9 décembre dernier, la Charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain, un engagement moral à continuer de collaborer ensemble au dossier. La Ville a officiellement adopté son plan d'action et la MRC et les autres municipalités concernées ont fait de même. L'engagement des représentants des milieux agricole, environnemental, institutionnel, commercial et industriel est en marche et tous sont mobilisés.

À tous ces intervenants s'ajoutent les citoyens qui font partie intégrante de la démarche : la rivière Saint-Germain vous appartient! J'invite donc les gens à contribuer, notamment en débranchant les gouttières du drain de fondation de leur résidence afin de réduire le risque de surverses d'eaux grises dans la rivière.



Ainsi, le plan d'action de la Ville a été le catalyseur d'une démarche régionale concertée d'acteurs de différents domaines. Le travail ne fait que commencer, mais je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants qui y contribuent. Sans eux, ce travail ne serait pas possible.

Ensemble, nous réussissons à revaloriser la rivière Saint-Germain!



**M<sup>me</sup> Catherine Lassonde**  
Conseillère district 3  
classonde@drummondville.ca

Des rues Saint-Georges à Dumoulin et du boulevard Saint-Joseph à la rue Victorin, jusqu'à la rue Desroschers (secteur Saint-Charles)



**M<sup>me</sup> Stéphanie Lacoste**  
Conseillère district 10  
slacoste@drummondville.ca

Du boulevard Jean-De Brébeuf jusqu'à L'Avenir et du boulevard Saint-Joseph jusqu'à Wickham et Saint-Germain-de-Grantham

## LA FÊTE SE POURSUIT AU CENTRE-VILLE!

Il me fait grand plaisir de vous tenir au courant des différentes actions que j'ai dernièrement entreprises dans mon rôle de conseillère municipale. Depuis le début de mon mandat, je travaille sans relâche, avec l'aide mes collègues, afin de dynamiser et d'animer notre centre-ville. Comme vous l'avez constaté, plus de 80 activités ont été offertes gratuitement à la place Saint-Frédéric et au parc Woodyatt. Nous avons également inauguré le tout nouveau passage piétonnier reliant la rue Heriot au stationnement adjacent au parc Woodyatt. De plus, afin d'améliorer l'esthétique de leur immeuble, plusieurs propriétaires du centre-ville ont bénéficié du programme d'aide à la rénovation que nous avons mis en place cette année.

Pour terminer l'année 2016 en beauté, une nouvelle activité familiale gratuite, soit le Défilé de Noël du centre-ville, a eu lieu le 26 novembre dernier. Le comité lié à cette activité, chapeauté par Nancy Gagné du Service des loisirs et de la vie communautaire, était composé de plusieurs partenaires provenant des centres communautaires, du Drummondville Olympique ainsi que de divers organismes. Tous ont travaillé d'arrache-pied pendant plus de six mois afin que cet événement émerveille autant les petits que les grands. Danseurs, chanteurs, chars allégoriques, fanfares et amuseurs publics étaient réunis pour plonger les spectateurs dans l'ambiance des Fêtes.

Le défilé a parcouru la rue Lindsay jusqu'à l'angle de la rue Marchand, a continué sur la rue Marchand jusqu'à l'angle de la rue Heriot, pour se terminer à l'angle de la rue du Pont. Les festivités se sont poursuivies au parc Woodyatt où se sont produits Les Gospangels, Les Jouals verts et Mackinaw. Il s'agissait de l'occasion idéale de rencontrer la fée des étoiles, personnifiée par Annie Brocoli, et, bien entendu, le père Noël.

Sur ce, je vous souhaite de joyeuses Fêtes et vous invite à venir célébrer l'arrivée de la nouvelle année lors de l'événement *Drummondville sur son 31!*



## L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE

Récemment, j'ai eu la chance d'assister avec grand plaisir à des formations liées à mes nouvelles responsabilités sur l'environnement et la gestion des matières résiduelles. Il m'importe grandement de vous tenir informé de mes différents dossiers. J'en profite pour vous en faire un résumé.

Pour commencer, je souhaiterais vous dresser un portrait du colloque *Inspirer le monde* portant sur le développement durable et organisé par la Ville de Baie-Saint-Paul dans le cadre du renouvellement de son *Agenda 21*, un ensemble de recommandations concrètes pour le 21<sup>e</sup> siècle qui découlent du concept de développement durable et qui reposent sur trois piliers : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles.

L'économie circulaire et la participation citoyenne sont deux éléments qui y ont été abordés et qui m'ont particulièrement intéressée. Nous avons également constaté qu'il existe un mouvement optimiste au sein de la communauté scientifique qui cherche à mettre de l'avant les actions qui, concrètement, font une différence. D'ailleurs, le ministre de l'Environnement du Québec, M. David Heurtel, a rappelé lors de cette rencontre l'importance de travailler ensemble au développement durable.

J'ai aussi assisté, en compagnie de ma collègue Annick Bellavance, au colloque *L'impact des changements climatiques dans nos municipalités*, à Saint-Hyacinthe, où j'ai pu discuter avec d'autres élus municipaux sur les répercussions que peuvent avoir ces changements dans les communautés. Nous avons pris conscience que d'intégrer les changements climatiques à la vision stratégique municipale aide à cibler les actions prioritaires que la Ville peut faire dans sa planification pour la réduction des GES (gaz à effet de serre). Dans ces deux formations, les notions d'éducation et de sensibilisation à la population revenaient constamment, car il s'avère primordial de bien comprendre que chaque petit geste compte si nous voulons, en tant que citoyens avertis, nous doter d'un avenir plus vert.

Finalement, j'ai participé à un colloque sur la gestion des matières résiduelles qui avait lieu à Sherbrooke. Je dois vous dire que j'étais impatiente d'en connaître plus sur le sujet de la symbiose industrielle, thème important qui fait partie du concept d'économie circulaire. Dans l'une des conférences, nous avons été mis au fait d'une panoplie de solutions proposées aux commerces et aux industries qui désirent réduire leur empreinte carbone, solutions qui nous viennent, pour la grande majorité, de nos cousins européens.

Toutes ces connaissances, je souhaite les mettre à profit dans notre collectivité.

## PROFITEZ DES NOMBREUSES SURFACES DE PATINAGE EXTÉRIEUR... ET DU PATINAGE FAMILIAL INTÉRIEUR!

La saison de patinage est lancée et la Ville met à votre disposition plusieurs patinoires extérieures et intérieures. Cette page en dresse la liste. Vous pouvez consulter le [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca), section *Culture, loisirs et sports*, pour connaître les horaires ainsi que les conditions pour toutes les patinoires extérieures. Les numéros de téléphone des différentes organisations responsables des patinoires sont également indiqués ci-dessous si vous désirez obtenir plus d'informations. Dame Nature ayant ses caprices, les horaires sont sujets à changement!

### Patinoire réfrigérée (269, rue Lindsay • 819 478-6574)

	Patin libre	Hockey libre	Hockey mineur
Lundi au vendredi	De 12 h à 14 h 45 et de 17 h à 19 h 45	De 15 h à 16 h 45 et de 20 h à 22 h	
Samedi et dimanche	De 14 h 15 à 17 h et de 17 h 15 à 20 h	De 9 h à 10 h 45 et de 20 h 15 à 22 h	De 11 h à 14 h

### Autres patinoires extérieures

Responsables	Patinoires	Responsables	Patinoires
Ville de Drummondville Service des loisirs 819 478-6565	<b>Antonio-Baril</b> (sans chalet) Rue Paris	Centre communautaire Drummondville-Sud 819 478-0202	<b>Christ-Roi</b> (patinoire) 860, 112 <sup>e</sup> Avenue
	<b>Bellevue</b> (sentier) 570, 101 <sup>e</sup> Avenue (819 478-4222)		<b>Saint-Simon</b> (patinoire) 1350, rue Jogues
	<b>Woodyatt</b> (sentier) 53, rue du Pont		<b>Gérard-Perron</b> (patinoire) 138, rue Saint-Albert
Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste 819 477-4475	<b>Boivin</b> (patinoire) 2220, rue Saint-Denis	Loisirs Saint-Joseph 819 477-0484	<b>Gérard-Perron</b> (patinoire) 138, rue Saint-Albert
	<b>Saint-Georges</b> (patinoire et sentier) 2343, rue Raphaël-Nolet		<b>Simard</b> (patinoire) 4755, rue Simard
	<b>Saint-Jean-Baptiste</b> (patinoire) 114, 18 <sup>e</sup> Avenue	Centre communautaire Pierre-Lemaire 819 474-2309	<b>Guilmette</b> (patinoire et sentier) 1100, rue Victorin (819 472-7083)
	<b>Sainte-Marie</b> (patinoire) 202, rue Saint-Damase		<b>Michel-Houle</b> (patinoire) Coin des rues Michel-Houle et Letellier
Centre communautaire Saint-Pierre 819 478-7780	<b>Frank-Gougeon</b> (patinoire) 116, rue des Lilas	Centre communautaire Sintra Saint-Charles 819 477-4530	<b>Rosaire-Smith</b> (patinoire) 801, rue Pie XII (819 472-4614)
	<b>Guilbault</b> (patinoire) 115, rue Guilbault		<b>Jean-Gamelin</b> (patinoire) Coin des rues Principale et Chantal (819 477-2630)
	<b>Joly</b> (patinoire) 400, rue Joly	Centre communautaire de loisirs Claude-Nault 819 479-8686	<b>Des Bénévoles</b> (patinoire) 2750, boulevard Mercure
	<b>Roland-Tessier</b> (patinoire) 565, rue Farrell		<b>Boisbriand</b> (patinoire) 1080, rue Clair
Collège Saint-Bernard 819 478-3330	<b>Collège Saint-Bernard</b> (patinoire et sentier) 25, avenue des Frères		<b>Club du Faisan</b> (patinoire) 30, rue du Faisan
			<b>Joyal-Audet</b> (patinoire) 100, rue Audet

### Patinage familial intérieur

Centre Marcel-Dionne 300, rue Cockburn (entrée – stationnement arrière) 819 478-6565	<b>Horaire (jusqu'au 4 mai 2017)</b> Lundi, de 14 h à 15 h 30 Mardi et jeudi, de 10 h 30 à 11 h 50 Mercredi, de 10 h à 11 h 20 Vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30	Olympia Yvan-Cournoyer 1145, boulevard Jean- De Brébeuf (près de l'école secondaire La Poudrière) 819 478-6574	<b>Horaire (jusqu'au 26 mars 2017)</b> Samedi, de 19 h à 20 h 30 Dimanche, de 13 h 45 à 15 h 15
	<b>Séances annulées</b> Les 5 et 6 janvier Coût : gratuit		<b>Séances annulées</b> Les 11 et 12 décembre Les 7, 8, 14 et 15 janvier Coût : 1 \$/enfant et 2 \$/adulte (avec carte Accès-loisir) 30 \$/enfant et adulte (sans carte Accès-loisir)

# PISCINES LIBRES

## Horaire du temps des Fêtes

LIGNE INFO-PISCINE : 819 477-1063

PISCINESDRUMMONDVILLE.COM



24 et 25 DÉCEMBRE : FERMÉ • JOYEUX NOËL!

**LUN** 26 déc. 12 h à 16 h 30

**MAR** 27 déc. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 30  
16 h 45 à 18 h 45

**MER** 28 déc. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 30  
16 h 45 à 18 h 45

**JEU** 29 déc. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 30  
16 h 45 à 18 h 45

**VEN** 30 déc. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 30

**SAM** 31 déc. 10 h à 16 h 30

**DIM** 1<sup>er</sup> janv. 12 h à 16 h 30

*C'est dans le temps du jour de l'An!*

**LUN** 2 janv. 12 h à 16 h 25

**MAR** 3 janv. 6 h à 8 h  
Piscine du Centre  
10 h à 16 h 25  
16 h 30 à 18 h 15  
Piscine du Centre  
18 h 30 à 20 h 30  
20 h 30 à 21 h 45



**MER** 4 janv. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 25  
16 h 30 à 18 h 15  
Piscine du Centre  
20 h 30 à 21 h 45

**JEU** 5 janv. 6 h à 8 h  
Piscine du Centre  
10 h à 16 h 25  
16 h 30 à 18 h 15  
Piscine du Centre  
18 h 30 à 21 h 45

**VEN** 6 janv. 6 h à 8 h  
10 h à 16 h 25

**SAM** 7 janv. 10 h à 16 h 25

**DIM** 8 janv. 10 h à 16 h 30

9 JANVIER • RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

## DESCRIPTIONS

- Rivière Kino-aventure liée à la piscine 10 m
- Baignade libre
- Nage en longueur
- Tremplins 1 m et 3 m
- Wibit structure gonflée
- Volley-ball
- Planche à pagaie
- Ambiance ZEN

ADMISSION UNITAIRE	
Bébé 0 - 12 mois	7 <sup>\$</sup> ou GRATUIT avec carte Accès-loisir
Enfant 1 - 7 ans	7 <sup>\$</sup> ou GRATUIT avec carte Accès-loisir
Junior 8 - 17 ans	10 <sup>\$</sup> ou 3 <sup>\$</sup> avec carte Accès-loisir
Adulte 18 - 64 ans	12 <sup>\$</sup> ou 5 <sup>\$</sup> avec carte Accès-loisir
Aîné 65 ans et +	7 <sup>\$</sup> ou GRATUIT avec carte Accès-loisir

AQUA COMPLEXE : 1380, RUE MONTPLAISIR (à deux pas de l'entrée du Village québécois d'antan)  
PISCINE DU CENTRE : 175, RUE RINGUET (porte 8 à l'arrière de la Maison des arts Desjardins Drummondville)

## FORMATION DESTINÉE AUX PERSONNES ÂÎNÉES SUR L'UTILISATION DU TRANSPORT EN COMMUN À DRUMMONDVILLE

Prendre l'autobus vous paraît compliqué et vous ne l'avez pas encore essayé?

Le Centre d'action bénévole Drummond et la Ville de Drummondville offrent aux personnes âgées la possibilité de bénéficier gratuitement :

- D'une formation générale sur les parcours d'autobus;
- D'informations spécifiques sur un parcours d'autobus;



- De l'essai d'un parcours d'autobus en présence d'une accompagnatrice du Centre d'action bénévole.

Le transport en commun, c'est...

- La possibilité de se déplacer seul et en toute sécurité;
- Une source de liberté et d'autonomie;
- Un moyen économique et écologique de se déplacer.

Que ce soit en petit groupe ou individuellement, il suffit de contacter M<sup>me</sup> Marie-Hélène Blais, travailleuse de milieu au Centre d'action bénévole Drummond, au 819 472-6101.

## UN LOCAL POUR LES CITOYENS DU QUARTIER SAINT-JOSEPH

C'est le 13 octobre dernier qu'a eu lieu l'ouverture du nouveau local du Comité des citoyens de Saint-Joseph. Cet organisme, qui existe depuis 2009, a pour mission de rejoindre les personnes, les groupements et les organismes qui désirent travailler à la revitalisation et au développement socio-économique du quartier. Il en fait également la promotion d'une image positive afin de consolider le sentiment d'appartenance de ses résidents. Pour ce faire, l'apport bénévole et l'implication dans les projets et les consultations sont encouragés.



À ce jour, près de 150 bénévoles s'impliquent activement dans différents projets, dont *Bon voisin, bon œil* qui regroupe des citoyens dans le but de prévenir le crime et la délinquance, *Sur une bonne note* qui propose des spectacles musicaux diversifiés et gratuits aux gens du quartier et des alentours, et *La Féerie de Noël* qui offre une fête aux familles dans le cadre de l'illumination du grand sapin. Le jardin communautaire, la fête de quartier et les cuisines collectives sont d'autres projets issus du Comité.

Il est possible de rencontrer l'animateur du Comité des citoyens de Saint-Joseph les lundis et les vendredis, de 9 h à 12 h, et les mercredis, de 13 h à 17 h. Information : 819 850-5718

## LES UNIVERSITÉS DU TROISIÈME ÂGE (UTA) PRÉSENTES CHEZ NOUS DÉVOILENT LEUR PROGRAMMATION HIVERNALE

### UTA – Drummondville et sa région

Source de découvertes pour les personnes de 50 ans et plus, l'UTA – Drummondville et sa région, antenne de l'Université de Sherbrooke, vous présente sa programmation Hiver 2017.

Celle-ci inclut deux nouveaux cours : *L'islam des quatre points cardinaux* et *L'étrange aventure de l'humanité*. De plus, les habitués pourront poursuivre les activités entreprises au cours de la dernière saison avec *Histoire du Québec – 2<sup>e</sup> partie* et *Les cinq derniers commandements pour un mieux-être*. Les populaires *Conférences du lundi* seront de retour de même que plusieurs ateliers.

La programmation complète et les modalités d'inscription se trouvent au [www.usherbrooke.ca/uta](http://www.usherbrooke.ca/uta), dans la section *Programmes*. L'inscription

en ligne débutera le 15 décembre 2016.

Une séance d'information et d'inscription aura lieu le lundi 9 janvier 2017, de 13 h 30 à 15 h 30, au 2455, boulevard Lemire.



Cet automne, l'UTA – Drummondville et sa région a invité M. Donald Cuccioletta pour une conférence à laquelle 420 personnes ont assisté. On le voit en présence de M<sup>mes</sup> Georgette Poirier, présidente de l'UTA, Édith Dupont, l'une des responsables de la programmation, et Monique Harvey, présidente des 28 antennes de l'UTA de l'Université de Sherbrooke.

### UTA de l'UQTR

Si l'on vous offrait la chance de « courtiser » les bancs d'école pour le simple plaisir d'apprendre et de partager dans un contexte stimulant et convivial, vous seriez partant? L'UTA de l'UQTR, campus de Drummondville est là pour vous et vous permet de suivre des formations passionnantes.

Si l'actualité internationale vous fascine, vous apprécierez le cours *Afrique : en attendant le décollage*. Si c'est plutôt vos papilles qui prennent plaisir à voyager, vous serez servi avec *Le Vin : une initiation approfondie*. Finalement, si vous aimez vous dégourdir les méninges, *Le cerveau dans tous ses états!* vous permettra de vivre une introduction à la neuropsychologie.

Pour vivre l'aventure UTA, consultez la programmation et inscrivez-



vous au [www.uqtr.ca/uta](http://www.uqtr.ca/uta). Il est aussi possible de nous joindre au 819 376-5011, poste 2109. Les inscriptions auront lieu du 10 au 27 janvier et la session d'hiver débutera le 6 février 2017, au campus de Drummondville de l'UQTR.

Pensez à notre offre de chèque-cadeau applicable sur toute activité de formation de la programmation régulière de l'UTA de l'UQTR. Visitez la section *Informations supplémentaires* de notre site internet et offrez une formation en cadeau!



## CETTE ANNÉE, PRÉPAREZ UN NOËL DURABLE!

Voici quelques petites astuces et des idées-cadeaux pour des Fêtes responsables :

- Procurez-vous une minuterie pour vos lumières extérieures afin de réduire la consommation d'énergie;
- Pensez aux produits du terroir régional pour votre réveillon. Vous pourrez célébrer en encourageant l'économie locale;
- Vous recevez la famille cette année? Mettez un minibac brun à la disposition de vos invités pour les restes de table;
- Vous êtes plutôt reçu? Surprenez vos hôtes avec une bouteille de cidre québécois au lieu de la traditionnelle bouteille de vin;
- Privilégiez les jeux créatifs qui développent l'imagination, comme des blocs de bois certifiés FSC, du matériel d'art ou

des livres, plutôt que des jouets nécessitant des piles;

- Vous éviterez beaucoup de matières plastiques générées si vous offrez une carte de téléchargement de musique ou de jeux vidéo en ligne;
- Réalisez un recueil de vos meilleures recettes! Les cadeaux personnalisés et qui créent des souvenirs sont souvent les moins chers et ceux qui font le plus plaisir;
- Lors de vos courses du temps de Fêtes, pensez à utiliser vos sacs réutilisables!

Petit rappel : les choux, les rubans, les papiers d'emballage plastifiés ou métallisés ne sont pas recyclables et vont dans le bac gris. Internet regorge de sites pour vous inspirer afin de créer des emballages-cadeaux plus écologiques. Amusez-vous!

## TROQUE TES BÉBELLES HAUSSE DE 35 % DES JOUETS APPORTÉS

La Ville de Drummondville et la MRC de Drummond tenaient récemment, au Centre récréatif Saint-Jean-Baptiste, la septième édition de *Troque tes bébèles*. Les 600 personnes y ayant pris part ont apporté 2318 jouets, une hausse de 35 % par rapport à l'édition de 2015. Toujours aussi populaire auprès des familles, l'activité a fait des heureux encore cette année. Près de 1500 jouets ont été échangés en trois heures seulement! Les objets n'ayant pas trouvé preneurs ont été remis à la Ressourcerie Transition. *Troque tes bébèles* est une activité responsable réalisée dans le but de sensibiliser les gens à la réduction à la source et au réemploi. De plus, elle permet de véhiculer des valeurs de partage et de solidarité.



## COLLECTE DE SAPINS

Veillez noter que la collecte des sapins de Noël aura lieu dans la semaine du 8 janvier 2017, et ce, pour tous les secteurs de la ville.



## ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER DANS VOS CENTRES COMMUNAUTAIRES!

### > CENTRE COMMUNAUTAIRE CLAUDE-NAULT

#### • RELÂCHE DES FÊTES PENDANT LE CONGÉ SCOLAIRE

Du 3 au 6 janvier, de 7 h à 17 h 30.

75 \$ ou 25 \$ par journée

Info : 819 479-8686 • cclcn.ca

### > CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE

#### • FÊTE DES FLOCONS, 28 janvier, de 13 h 30 à 19 h

#### • RELÂCHE DES FÊTES PENDANT LE CONGÉ SCOLAIRE

Du 3 au 6 janvier, de 7 h 30 à 17 h 30. 75 \$ ou 25 \$ par journée

Info : Cindy ou Sara 819 477-4324 • ccrsjb.qc.ca

### > CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE

#### • RELÂCHE DES FÊTES PENDANT LE CONGÉ SCOLAIRE

Du 3 au 6 janvier, de 7 h à 17 h 30. 75 \$ ou 25 \$ par journée

#### • FÊTE DE NOËL, 3 décembre, de 13 h à 15 h

Info : 819 474-2309 • centrepierrelemaire.org

### > CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD

#### • DÉJEUNER DU PÈRE NOËL, 14 et 15 décembre, de 8 h 30 à 11 h 30. Conte de Noël et visite du père Noël

#### • RELÂCHE DES FÊTES PENDANT LE CONGÉ SCOLAIRE

Du 3 au 6 janvier, de 7 h à 17 h 30.

#### • SOUPER DE NOËL, 16 décembre, à partir de 16 h

#### • L'ARBRE MAGIQUE, 23 décembre

Info : 819 478-0202 • ccd-s.org

### > CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA SAINT-CHARLES

#### • RELÂCHE DES FÊTES PENDANT LE CONGÉ SCOLAIRE

Du 3 au 6 janvier, de 7 h 30 à 17 h 30. 75 \$ ou 25 \$ par journée

#### • MATINÉE DE NOËL POUR LES GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL, 21 décembre, 9 h

Déjeuner aux crêpes, jeux gonflables, spectacle de Jimmy Stratosphère, visite du père Noël et cadeaux-surprises

Info : Caroline Courchesne 819 477-4530, poste 22 • ccscarles.ca

## LE BOCKALE : LA FIBRE ENTREPRENEURIALE D'UN GARS DU LAC

Originaire de la région du Lac-Saint-Jean, Michaël Jean a rapidement été attiré par le dynamisme de Drummondville. Passionné par l'univers brassicole et ses propriétés organoleptiques, il décide, en compagnie de son associé, de lancer Le BockAle, qui se spécialise dans la création, le brassage et la vente de bières artisanales. La microbrasserie conçoit ses produits tant pour le secteur hôtelier et de la restauration que pour le commerce de détail, en offrant des bières régulières et saisonnières en fût et en bouteille.

Présent dans plus d'une trentaine d'événements au Québec durant la saison estivale, M. Jean véhicule l'image innovatrice de Drummondville. Le BockAle est dans le domaine des microbrasseries ce que le groupe Les Trois Accords est sur la scène musicale, c'est-à-dire un excellent ambassadeur

de Drummondville. Ses produits sont disponibles dans plus de 400 points de vente à travers le Québec; au-delà de 100 000 bouteilles ont trouvé preneurs auprès des amateurs de bières artisanales au cours de la dernière année. La capacité de production permet actuellement de brasser plus de 2000 hectolitres par an.

Situé au 2400, rue Canadien, en bordure de l'autoroute 20, Le BockAle souhaite contribuer à l'essor touristique de la région en y diversifiant l'offre et en y ajoutant un caractère « fait maison » et authentique. Disposant d'un espace bistro d'où l'aire de fabrication est visible, la microbrasserie accueille de nombreux visiteurs qui s'y arrêtent pour se rafraîchir et pour découvrir les différentes variétés de bières et comment elles sont produites.



Loin de voir les autres microbrasseries comme des concurrents, Le BockAle prône une approche collaborative, tant dans l'élaboration de recettes que dans le partage des équipements sur place.

L'équipe rassemble une vingtaine de passionnés œuvrant dans une atmosphère conviviale. Chacun se voit libre et encouragé de développer son propre potentiel ainsi que celui de l'entreprise. Pour Michaël Jean, la réussite s'explique notamment par une équipe motivée et animée d'une bonne ouverture d'esprit.

### NOUVEAU DÉCOR POUR TOURISME DRUMMOND

Le bureau d'accueil de Tourisme Drummond fera peau neuve au cours des mois de décembre et de janvier. Il sera donc fermé aux visiteurs. Cependant, il vous sera toujours possible de communiquer avec l'équipe de Tourisme Drummond par téléphone ou par courriel, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou en visitant le [www.tourismedrummond.com](http://www.tourismedrummond.com). Au plaisir de vous retrouver dans un tout nouveau décor!

**DRUMMONDVILLE**  
Capitale du développement

**DRUMMOND VILLE SUR SON 31**

l'extraordinaire réveillon extérieur au centre-ville  
présente par **SOPREMA**

**31 DÉCEMBRE • DÈS 13 H**

**ZONE FAMILIALE**  
**COUP D'ENVOI 2017**

**IGLOO CHAUFFÉ et MANÈGES!**

**Desjardins**  
Caisse de Drummondville

**GRATUIT**

**SUR LA GRANDE SCÈNE**  
et ses invités:  
Sodak'than, Bon Débarras, Laurence Jalbert, Boom Desjardins, Patrick Bourgeois, Guylaine Tanguay

**SOUCY**

**INFORMATION**  
TOURISME-DRUMMOND.COM  
819 477-5529

**GD** GÉNÉRANCE DRUMMOND  
**CLR** CLASSEMENT  
**Rouge 105,3**  
**ENERGIE 92.1**  
**maxi**

## POUR LES ARTISTES DE 25 ANS ET MOINS LE PROGRAMME SOUTIEN À LA PRATIQUE ARTISTIQUE DES JEUNES EST DE RETOUR

Pour une 24<sup>e</sup> année, la Ville de Drummondville est fière de soutenir financièrement les artistes de 25 ans et moins dans le cadre du programme *Soutien à la pratique artistique des jeunes*.

Les jeunes qui pratiquent et qui se forment dans les disciplines suivantes peuvent être admissibles : les arts de la scène (musique, danse, théâtre et variété), les arts du cirque et de la rue, les arts médiatiques, les arts multidisciplinaires, les arts numériques, les arts visuels, les métiers d'art ainsi que la littérature.

### Critères d'éligibilité

La période de mise en candidature

est officiellement ouverte! Pour être éligible :

- Le lieu de résidence principal du jeune doit être situé sur le territoire de Drummondville;
- Le jeune doit être âgé de 25 ans et moins;
- Le jeune ne doit être lié par aucun contrat professionnel;
- Le jeune ne doit pas dépasser trois années consécutives en tant que boursier du programme (une pause d'un an est obligatoire).

Sont aussi considérés : l'avancement de la pratique artistique

ainsi que la démarche de formation du candidat.

### Comment participer

Les jeunes souhaitant s'inscrire sont invités à le faire en complétant le formulaire de mise en candidature disponible au [www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca), dans la section *Culture, loisirs et sports*.

À la suite de l'analyse par le jury en février 2017, les lauréats obtiendront une bourse en argent *Soutien* ou *Excellence* (entre 100 \$ et 1200 \$).

De plus, certains d'entre eux auront la chance d'offrir, le 12 mars 2017, une prestation

devant public à la Maison des arts Desjardins et de participer à divers autres événements.

La date limite pour le dépôt des dossiers de candidature pour l'année de référence 2016 (1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016) est le vendredi 20 janvier 2017.

Information : 819 850-1327 ou [artsetculture@drummondville.ca](mailto:artsetculture@drummondville.ca)

**PASSEZ DU BON VIEUX TEMPS**  
~ des Fêtes! ~  
EN FAMILLE, ENTRE AMIS  
OU ENTRE COLLÈGUES

**9-10, 16-17**  
ET DU **22 DÉCEMBRE**  
**AU 3 JANVIER**  
**DE 17H À 22H**  
(fermé le 25 décembre  
et le 1<sup>er</sup> janvier)

**PLUS DE 45 ACTIVITÉS  
INTÉRIEURES ET  
EXTÉRIEURES**

- Maisons illuminées par 25 000 lumières
- Atelier et contes de lutins
- Animation et lutins taquins dans les rues
- Activités pour enfants (grande glissoire, hockey bottine, etc.)
- Maison des jeux d'époque
- 2 maisons animées avec de la musique traditionnelle
- Carrousel d'époque
- Sentier des amoureux (nouveau)

**PROMO 50%** POUR LES  
**DRUMMONDVILLOIS**  
LES 9-10 DÉCEMBRE

Rabais de 50 % sur une entrée individuelle ou familiale **offert aux Drummondvillois** sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse et photo.

**VILLAGEQUEBECOIS.COM**  
819 478-1441



# Féerie de Noël

SDC QUARTIER SAINT-JOSEPH

Résidents et commerçants du quartier Saint-Joseph ont décoré vitrines et balcons afin de faire briller le quartier de mille feux en cette période des Fêtes! Venez vivre cette féerie, sillonner les rues et découvrir les surprises que les marchands du quartier Saint-Joseph vous ont concoctées!

Une initiative de  En collaboration avec  

## EXPOSITION DE CRÈCHES

Le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque, en collaboration avec les collectionneurs Carmelle Pelletier et Marcel Bourgeois, invite la population à visiter la septième exposition de crèches les 10, 11, 17 et 18 décembre, de 13 h à 17 h.

L'exposition, présentée au Domaine Trent, est toute mariale, en hommage à l'héritage spirituel que laissent les pères Montfortains dans la région. Il est possible d'admirer plusieurs trésors uniques sur le thème de Marie, en plus de découvrir les nouveautés de l'année et de nombreuses crèches du monde.



Les passionnés de la magie de Noël pourront observer une section consacrée exclusivement aux petits Jésus de cire d'antan ainsi qu'à leur fabrication. Aussi, une surprise de taille attend les visiteurs...

Pour en savoir davantage, communiquez avec le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque au 819 850-1327 ou à [artsetculture@drummondville.ca](mailto:artsetculture@drummondville.ca).

## BIBLIOTHÈQUE CÔME-SAINT-GERMAIN

### Expositions

**Jusqu'au 8 janvier** (murs)  
Peinture, Mélanie Houle.

**À partir du 10 janvier** (murs)  
Photos prises par l'Association citoyenne de Drummondville et ses jumelées (ACDJ).

**Dès le 11 décembre**  
(salon des nouveautés)  
*Le temps qui passe*, Guilde des artistes. Vernissage le 15 décembre, à 17 h.

### Activités gratuites (inscription obligatoire)

**Bout'chou litou** : activité autour d'un conte. Le 8 janvier, à 10 h 30. Pour les 20 mois à 3 ans.

**Heure du conte** : lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons. Les 13, 14 et 15 décembre, à 9 h 30. Pour les 3 à 6 ans.

**Heure du conte en pyjama** : lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons. Le 16 décembre et le 20 janvier, à 18 h 30. Pour les 3 à 6 ans.

Information et inscription :  
819 478-6573

# MAISON

30 octobre  
au 18 décembre 2016

### CLAUDE MILLETTE

Corphée Momentum / Sculptures

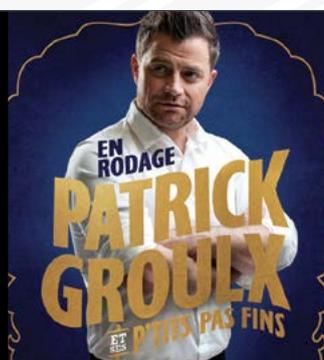
Les œuvres du sculpteur Claude Millette se distinguent par une imposante élégance. Leur prédilection affichée envers l'aluminium et l'acier Corten a aussi contribué à leur signature distinctive depuis le début de la carrière de l'artiste.

Il propose ici des sculptures se rapprochant de l'univers de la danse. Le résultat fait voisiner la grâce et la beauté des formes en contraste avec la profondeur et la turbulence de la matière.



Claude Millette,  
*Constellation #6*,  
2009, acier Corten,  
185 x 110 x 70 cm

Galerie d'art  
Desjardins



NOUVEAUTÉ [ HUMOUR ]  
**PATRICK GROULX**  
Sam. 14 janv. 2017, 20 h  
39 \$ - étudiant 25 \$

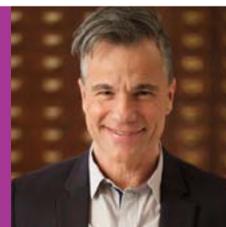


NOUVEAUTÉ [ JEUNESSE ]  
**LA REINE  
DES NEIGES**  
Dim. 22 janv. 2017, 15 h - 25 \$

NOUVEAUTÉ [ CHANSON ]

### BRUNO PELLETIER

Sam. 21 janv. 2017, 20 h  
44 \$



TRAMP OF THE CENTURY  
HOMMAGE À SUPERTRAMP  
Vend. 16 déc. 2016, 20 h - 42 \$

P-A MÉTHOT  
SUPPLÉMENTAIRES  
Sam. 16 déc. 2016, 16 h et 20 h - 46 \$

cabaret  
SUR SCÈNE

SALLY FOLK  
NOUVEAUTÉ [ CHANSON ]  
Merc. 18 janv. 2017, 20 h - 32 \$ étudiant 25 \$

cabaret  
SUR SCÈNE

LOUIS CHAMPAGNE  
NOUVEAUTÉ [ HUMOUR ]  
Jeu. 19 janv. 2017, 20 h - 32 \$



Maison des arts  
Desjardins Drummondville

INFORMATION ET PROGRAMMATION COMPLÈTE  
819 477-5412 • ARTSDRUMMONDVILLE.COM

# DES ARTS